

Seul le texte prononcé fait foi

**Assemblée plénière CdC : mots de
bienvenue lors de la soirée**

Scuol 21 mars 2013

**Intervention de
Pascal Broulis, président CdC**

Mesdames, Messieurs les représentants du
gouvernement du Canton des Grisons

Mesdames, Messieurs les représentants de
la commune de Scuol

Chères et Chers collègues,

C'est avec un plaisir particulier que je
prends ce soir la parole.

Ce plaisir est celui du voyageur.

Pour gagner cette tribune j'ai en effet traversé la Suisse d'une frontière à l'autre, de mon village de Sainte-Croix, sur le balcon du Jura vaudois, à cette belle station de Scuol, au cœur des Alpes grisonnes.

Un trajet de près de 400 kilomètres, qui m'a permis, une fois encore, d'apprécier, et de m'émerveiller – le mot n'est pas trop fort - de la diversité de notre pays.

Ce voyage m'a confirmé que la Conférence des Gouvernements cantonaux a été bien inspirée.

Pour célébrer dignement ses 20 ans d'existence elle a voulu, en cette année anniversaire, venir à la rencontre de différentes régions de notre pays.

C'est ainsi qu'après Scuol, nos prochaines assemblées plénières auront lieu à Appenzell et Teufen (dans les cantons

d'Appenzell Rhodes-intérieures et Rhodes-extérieures) à Genève et enfin à Lucerne.

Cela nous permet, en tant qu'autorités cantonales, de nous replonger dans notre fédéralisme, d'en apprécier encore une fois la richesse.

Richesse de nous trouver parfois dissemblables, parfois curieusement ressemblants, dans les grandes choses comme dans les petites.

Pour l'anecdote, amis Grisons, sachez ainsi que si vous avez à faire à l'ours, les Vaudois, de leur côté, s'inquiètent des lynx qui prospèrent trop bien chez eux...

D'ailleurs, si nos carnassiers peuvent vous aider à gérer vos plantigrades, n'hésitez pas à nous en demander ; nous en avons à céder.

Mesdames, Messieurs, je le rappelle chaque fois que j'en ai l'occasion : notre pays n'est pas une nation, mais une Confédération dont les 26 cantons sont les entités constitutives.

Une Confédération avec toutes les différences de langues, de mentalités, de fiscalité, de solutions politiques... mais aussi et surtout toute la volonté de vivre ensemble que cela suppose.

C'est cela le fédéralisme.

C'est pour faire vivre ce fédéralisme, pour en promouvoir une conception dynamique, c'est-à-dire à la fois moderne ET respectueuse des compétences des micro-états qu'elle rassemble, que la Conférence des gouvernements cantonaux a été créée.

En vingt ans d'existence, elle a trouvé sa place, elle a su se faire reconnaître comme

un partenaire incontournable des autorités fédérales.

C'est une bonne chose car le fédéralisme ne va pas de soi.

Il faut sans relâche l'expliquer et le défendre dans un contexte où les tendances centralisatrices restent fortes, où certains considèrent le fédéralisme comme un anachronisme.

Il suffit de songer au débat surgi après la votation du 3 mars dernier, qui a vu une majorité des cantons rejeter l'article constitutionnel sur la politique familiale.

Des voix se sont immédiatement élevées pour réclamer une relativisation du poids des cantons, pour vouloir une inégalité de leur représentativité.

Ce n'est pas ma solution, Mesdames et Messieurs, je crois que c'est une mauvaise idée, qui briserait un équilibre essentiel.

Je doute heureusement qu'elle ait un quelconque avenir.

Mais d'autres menaces sont plus concrètes :

Nos cantons déterminent leur fiscalité.

Dans les limites d'une harmonisation garante d'équité, mais aussi d'une certaine compétitivité, chacun de nous lève ses propres impôts.

Ce sont ces impôts qui nous permettent de financer les prestations servies à nos populations, dans des domaines aussi divers et importants que la formation, la santé ou encore la sécurité publique.

Or, ces ressources sont attaquées de multiples manières, ce qui fragilise automatiquement les prestations dont je viens de parler.

Car je crois que personne n'a envie de creuser la dette, dont nous observons les funestes conséquences dans d'autres pays.

L'une de ces attaques porte sur la fiscalité des entreprises.

L'Union Européenne reproche à nos cantons des pratiques qu'elle accepte pourtant parmi ses propres membres, comme vient de l'illustrer le cas de Chypre.

Cette négociation doit clairement devenir globale, la Confédération ne peut céder unilatéralement sans obtenir des engagements réciproques.

Dans un autre domaine, la France fait pression sur la Confédération pour obtenir une imposition des successions fortement à son avantage, qui lui permettrait même de taxer des patrimoines suisses n'ayant aucun lien avec elle.

C'est un débat qui ne doit pas inquiéter que les cantons romands, car si ce système est admis il ne tardera pas à inspirer d'autres pays voisins.

Autre menace encore : une initiative populaire fédérale réclamant la suppression de l'imposition d'après la dépense a été déposée.

Et une autre initiative entend réserver à la Confédération l'imposition des successions, en fixant un niveau élevé de prélèvements.

Certes, tous les cantons ne pratiquent pas tous ces impôts.

Certains les ont abolis, certains les ont maintenus, d'autres cantons pratiquent d'autres types d'impôts.

Mais ce qui est en cause dans tous les exemples que je viens de citer c'est la souveraineté fiscale cantonale.

Elle est essentielle car elle permet aux citoyennes et citoyens de participer activement, dans leur proximité, à la définition du rôle de l'Etat.

Ils le font avec sagacité et responsabilité.

Quand des baisses d'impôts ne sont pas raisonnables, elles sont rejetées ; comme ce fut le cas le 3 mars dernier à Schaffouse et au Tessin.

Je crois que nous, gouvernements cantonaux, devons saluer cette sagacité et cette responsabilité et donc défendre, notamment par la voix la Conférence qui nous réunit, la souveraineté dont je parlais tout à l'heure.

Il en va finalement du modèle suisse.

Un modèle envié si j'en crois James Breiding, professeur à Harvard, et auteur d'un récent livre baptisé *Swiss Made*.

« Ne changez pas votre modèle, avertissait-il voici quelques jours dans un grand entretien, ce serait prendre le risque d'abîmer quelque chose qui fonctionne. »

Et j'ajouterai plus personnellement que c'est en sauvegardant ce modèle que nous pourrons toujours, dans vingt ans, traverser la Suisse en nous émerveillant de sa diversité.

Je vous remercie de votre attention.

Pascal Broulis